

Les personnels de l'Académie de Nice

Avril
2014

N° 3

Comparaisons académiques et nationales 2013

29 857 personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, sont recensés en 2013 dans le secteur public de l'académie de Nice, dont 6 752 personnels non enseignants, 9 622 enseignants du 1^{er} degré, 11 910 enseignants du 2nd degré, 1 573 enseignants de l'enseignement supérieur .

Secteur public	ACADEMIE		France	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %
ENSEIGNANTS	23 105	77,4	775 425	75,3
Enseignants 1er degré	9 622	32,2	323 449	31,4
Enseignants 2nd degré	11 910	39,9	381 902	37,1
Enseignants Supérieur	1 573	5,3	70 074	6,8
NON ENSEIGNANTS	6 752	22,6	254 362	24,7
TOUS PERSONNELS	29 857	100,0	1 029 787	100,0

☞ Des personnels non enseignants moins nombreux mais plus qualifiés parmi les titulaires qu'au niveau national.

☞ Un recours au temps partiel pour près d'un personnel sur six, trois fois plus élevé chez les non enseignants que chez les enseignants.

☞ Des personnels non titulaires en plus grand nombre chez les personnels non enseignants, du fait de la présence des assistants d'éducation.

☞ Féminisation des personnels en plus grand nombre pour toutes les catégories, sauf chez les enseignants du supérieur et toujours plus importante qu'au niveau national.

☞ Age moyen des personnels : 43,3 ans, supérieur de 0,9 an à la moyenne nationale.

☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se distingue par des personnels non enseignants dont l'âge moyen est relativement élevé, avec une plus forte féminisation ainsi qu'une présence importante de non titulaires et de temps partiel.

☞ Par rapport aux autres académies, l'académie de Nice se situe, pour les personnels enseignants dont l'âge moyen est également relativement élevé, dans une position moyenne pour le recours au temps partiel et pour la présence d'enseignants non titulaires.

Les catégories de personnels

☞ moins de personnels non enseignants que la représentativité nationale, mais parmi les titulaires plus de catégorie A et B qu'au niveau national

☞ une majorité de professeurs des écoles dans le 1er degré, et de certifiés et assimilés, dans le 2nd degré

☞ moins de professeurs de LP qu'au niveau national, en cohérence avec l'offre de formation professionnelle

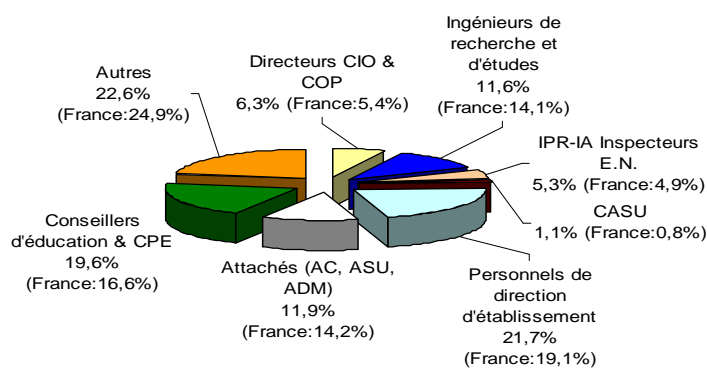
En 2013, les **personnels non enseignants** représentent 22.6 % des personnels de l'académie de Nice, soit une proportion inférieure à celle de la France Métropolitaine (24.7%).

Cependant, parmi les personnels non enseignant titulaires, les catégories A et B sont plus représentées qu'au niveau national.

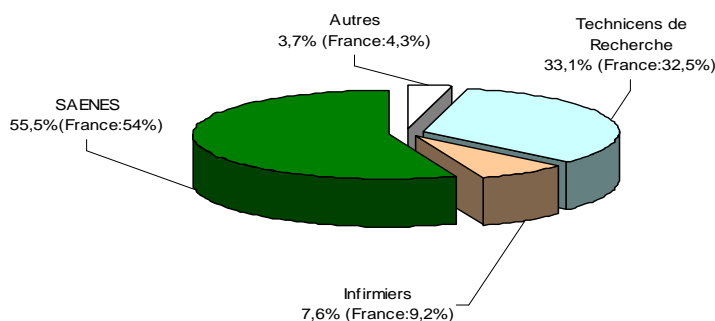
Répartition par catégorie	2013	
	Académie	France
Catégorie A	45,0%	44,7%
Catégorie B	21,6%	20,6%
Catégorie C	33,4%	34,7%

- Par rapport au niveau national :

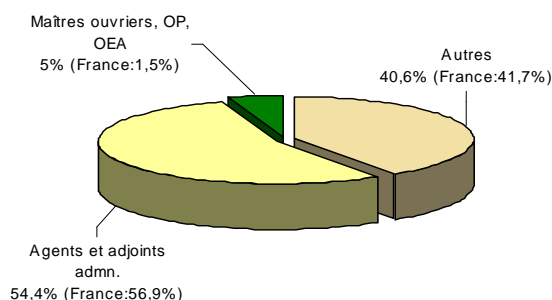
Moins d'attachés et d'ingénieurs de recherche et d'études, mais plus de personnels de direction, de conseillers d'éducation et CPE.



Plus de SAENES et de techniciens mais moins d'infirmiers .



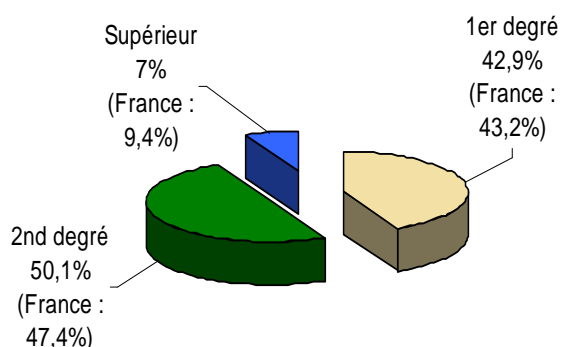
Moins d'agents et adjoints administratifs mais plus de personnels maîtres ouvriers, OP et OEA.



La note d'information de l'académie de Nice

Les **personnels enseignants** dans l'académie de Nice (tous établissements d'enseignement confondus, Primaire, Secondaire, Supérieur et Autres enseignants) représentent **77.4%** de l'ensemble des personnels en 2013 pour 75.3% en France.

Les enseignants se répartissent comme suit : Dans le **1^{er} degré**, les professeurs des écoles, en constante progression, sont majoritaires avec 96.4% des effectifs par rapport aux instituteurs (3.6%). Cette tendance est encore plus forte au niveau national avec 97.7% de professeurs des écoles .



Dans le **2nd degré** (hors non titulaires), la répartition par corps reste stable. Les certifiés et assimilés sont majoritaires (68.9%), plus représentés qu'au niveau national (67%). Environ un enseignant sur 10 est agrégé ou chaire supérieure dans l'académie (13.9% pour 13.6% au niveau national). A l'inverse, les professeurs de L.P sont moins nombreux, corrélativement à l'offre de formation de la voie professionnelle (13.8% pour 16.1% au niveau national)

La part des AE, CE et PEGC est de 1% dans l'académie pour 1.4% au niveau France.

Enfin, les professeurs des écoles et instituteurs qui exercent dans le second degré, y représentent 2.3% des enseignants (1.9% au niveau national).

La gestion du temps partiel

↳ près d'une personne sur six en temps partiel,

↳ un recours au temps partiel plus important chez les personnels non enseignants du fait de la forte présence d'assistants d'éducation en majorité à temps partiel.

↳ un recours au temps partiel en moyenne plus important qu'au niveau national, en particulier chez les assistants d'éducation et les enseignants du 1er degré et du supérieur.

% TEMPS PARTIEL	2012	
	Académie	France
PERSONNEL NON ENSEIGNANTS	35,8	30,5
Assed	72,2	63,2
Non enseignants hors assed	10,3	12,4
ENSEIGNANTS	11,0	10,6
Enseignants 1er degré	13,1	12,3
Enseignants 2nd degré	10,3	10,9
Enseignants Supérieur	3,6	1,6
TOUS PERSONNELS	16,6	15,5



La note d'information de l'académie de Nice

Le recours au temps partiel concerne une personne sur trois chez **les personnels non enseignants**. Le taux académique de 35.8% se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (30.5%) du fait d'un recours au temps partiel particulièrement élevé chez les assistants d'éducation de l'académie. Les autres personnels non enseignants ont un recours au temps partiel plus limité dans l'académie qu'au niveau national.

Le recours au temps partiel chez **les personnels enseignants** concerne environ une personne sur dix.

La situation par niveau d'enseignement est relativement différenciée :

- le recours au temps partiel diminue à l'inverse du niveau d'enseignement : le taux est de 3.6% seulement pour les enseignants du supérieur.
- le recours au temps partiel est plus fréquent qu'au niveau national chez les enseignants du 1er degré et du supérieur à l'inverse des enseignants du 2nd degré.

Une légère disparité se retrouve entre les deux **départements** avec un recours au temps partiel plus fréquent dans les Alpes Maritimes (16.3%) que dans le Var (17%)

En 2013, l'académie de Nice avec 35.8% de personnels non enseignants en temps partiel, se situe au 1^{ème} rang de l'ensemble des académies.

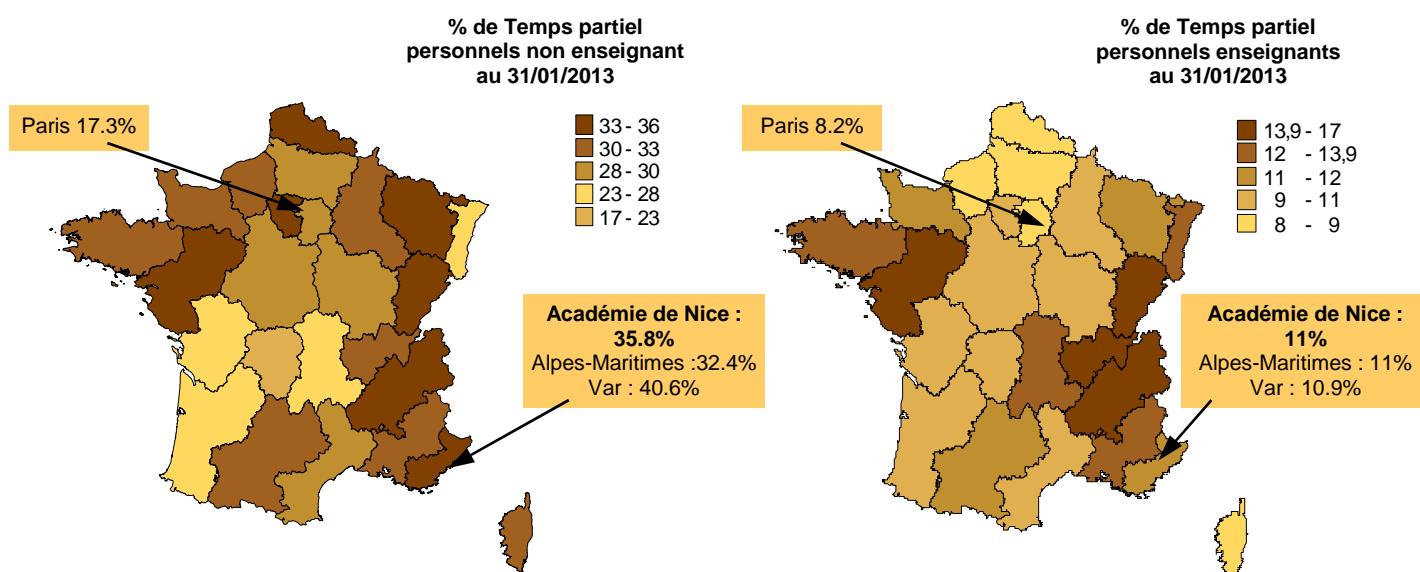
Les plus forts recours au temps partiel concernent les académies de Nantes, Besançon, Grenoble et Nancy-Metz, où plus d'une personne sur 3 parmi les non-enseignants travaille à temps partiel.

Le taux le plus faible échoit à Paris avec 17.3% , ainsi qu'à l'académie de Limoges, où le taux est de 22.9%.

En 2013, l'académie de Nice avec 11% de personnels enseignants en temps partiel, se situe au 12^{ème} rang de l'ensemble des académies.

Les plus forts recours au temps partiel se retrouvent dans les académies de Grenoble (16.5%), Lyon (14.9%), Besançon (14.2%), et Nantes (14%)

Les taux les plus faibles concernent, avec des taux inférieurs à 8.5%, les académies d'Amiens, Corse, Paris et Lille.



Les personnels non titulaires

Forte proportion de personnels non titulaires parmi les personnels non enseignants due au nombre important d'assistants d'éducation, tous non titulaires.

Moins de non titulaires qu'au niveau national parmi les personnels enseignants.

% NON TITULAIRES	2013	
	Académie	France
NON ENSEIGNANT	44,3	37,3
Assed	100,0	100,0
Personnels non enseignants hors ASSED	5,4	1,0
ENSEIGNANTS DU 2ND DEGRE	5,6	6,6

En 2013, 44.3% des personnels non enseignants de l'académie de Nice sont non titulaires dont la majorité sont des assistants d'éducation.

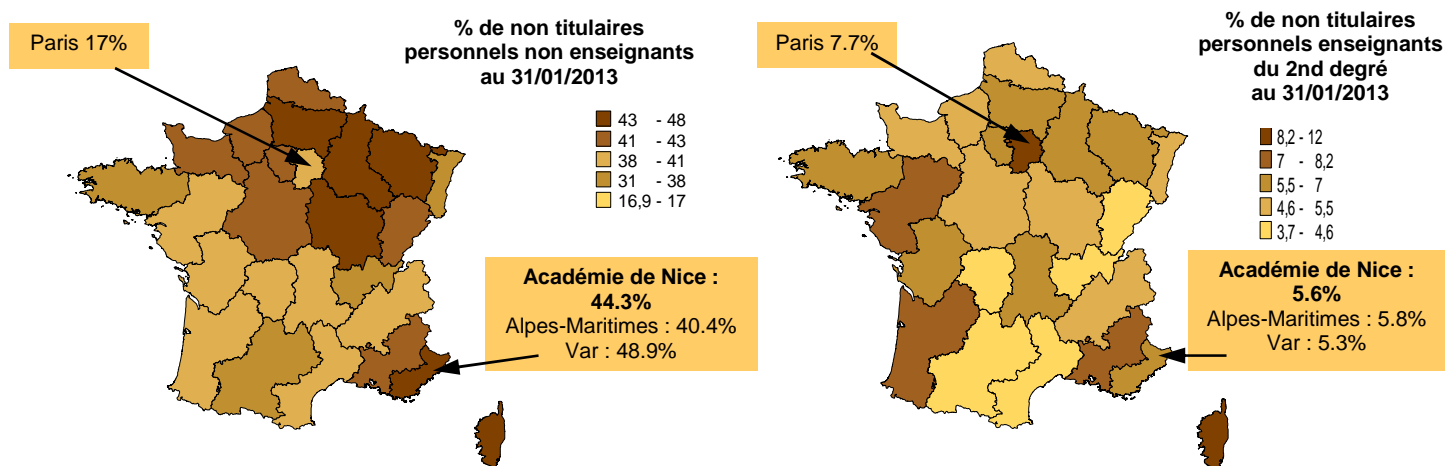
La présence de personnels non titulaires parmi les enseignants du 2nd degré est plus limitée (5.6%).

Par catégorie de personnels :

- chez les non enseignants, sont essentiellement concernés les assistants d'éducation (100%)
- chez enseignants du 2nd degré, sont concernés les enseignants contractuels (90.1%) et les maîtres-auxiliaires (9.9%).

Par département : les non titulaires chez les personnels non enseignants sont nettement moins nombreux dans les Alpes Maritimes (40.4%) que dans le Var (48.9%). A l'inverse, les enseignants non titulaires du 2nd degré des Alpes Maritimes sont légèrement plus présents par rapport au Var : respectivement 5.8% et 5.3%.

Par sexe, les femmes représentent 70.1% des non titulaires chez les non enseignants et 62.7% chez les personnels non titulaires enseignants du 2nd degré. 68.2% des maîtres-auxiliaires et 62% des enseignants contractuels sont des femmes.



En 2013, avec un taux de 44.3% de personnels **non enseignants non titulaires**, l'académie de Nice se situe au **5^{ème} rang** de l'ensemble des académies. Les plus forts taux concernent également Nancy-Metz (47.7%), Amiens (44.9%), Corse (44.6%) et Reims (44.5). Les taux les plus faibles se situent dans l'académie de Paris (17%)

Pour les **enseignants du 2nd degré non titulaires**, Nice est au **14^{ème} rang**. Les académies ayant le moins recours aux non titulaires sont celles de Besançon (3.8%), Montpellier (4%), Limoges et Toulouse (4.1%).

Les plus forts taux concernent les académies de Corse (11.1%) et de Créteil (10.3%).

La note d'information de l'académie de Nice

La féminisation des personnels

☞ *majoritaire pour toutes les catégories de personnels, sauf chez les enseignants du supérieur.*

☞ *des taux de féminisation supérieurs aux niveaux nationaux.*

% DE FEMMES	2013		
	Académie	Effectif	France
PERSONNEL NON ENSEIGNANT	71,8	6752	70,0
ENSEIGNANTS	67,5	23105	66,1
Enseignants 1er degré	82,7	9622	81,9
Enseignants 2nd degré	59,2	11910	58,0
Enseignants Supérieur	36,9	1573	37,3
TOUS PERSONNELS	68,4	29857	67,1

En 2013, les femmes sont toujours majoritaires avec un taux de présence de 68.4%. Cette féminisation est plus forte qu'au niveau national. Cette spécificité académique concerne toutes les catégories de personnels, sauf les enseignants du supérieur pour lesquels le niveau de féminisation est très proche.

Parmi les non enseignants, la part du personnel féminin est de 71.8%, dépassant le taux national de 1.8 point.

Par fonction et catégorie, on observe les taux de féminisation suivants :

Catégorie A : Les fonctions les plus féminisées sont celles des médecins (97%), infirmiers (92.1%), conseillers techniques des services sociaux (90.9%), bibliothécaires (83.3%) et à l'inverse les taux les plus bas concernent les fonctions d'ingénieurs de recherche (21.8%)

Catégorie B : Les fonctions les plus féminisées sont celles les Infirmiers (96.8%) et des bibliothécaires adjoint (80%) et les moins féminisées celles de techniciens (49.4%)

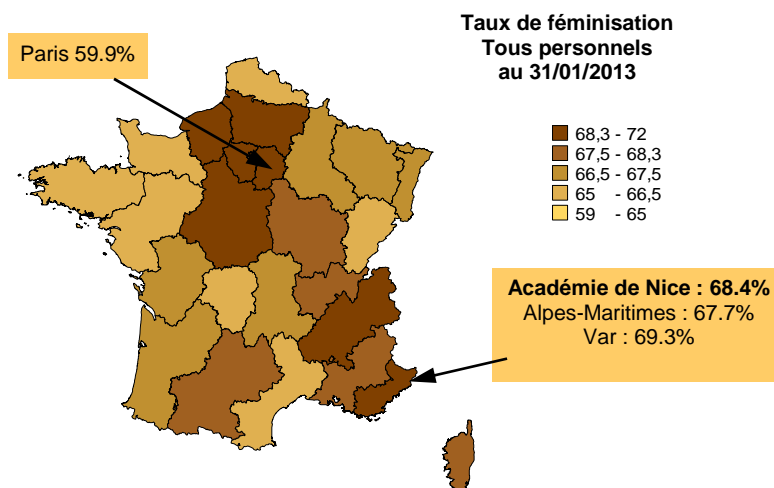
Catégorie C : Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les fonctions de catégorie C. Les fonctions les plus féminisées sont celles des adjoints administratifs (91.3%)

Parmi les enseignants, les femmes sont majoritaires en établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré avec des taux de féminisation particulièrement élevés dans le 1er degré : 82.7% pour 59.2% dans le

En 2013, la féminisation du personnel de l'Education Nationale de l'académie de Nice est toujours parmi les plus élevées par rapport aux autres académies, et située **Nice au 5^{ème} rang**.

Les taux de féminisation les plus élevés concernent les académies de Versailles (72%) et de Grenoble (69.6%). Paris, avec la forte présence de l'enseignement supérieur est l'académie avec le taux le plus faible (59.9%).

Le personnel féminin est majoritaire dans toutes les académies.





L'âge moyen des personnels

☞ légère progression de 0.4 an de l'âge moyen (43.3 ans) en 2013.

☞ un personnel plus âgé qu'au niveau national : écart de 0.9 an

☞ Nice fait partie des académies les plus âgées pour les personnels non enseignants

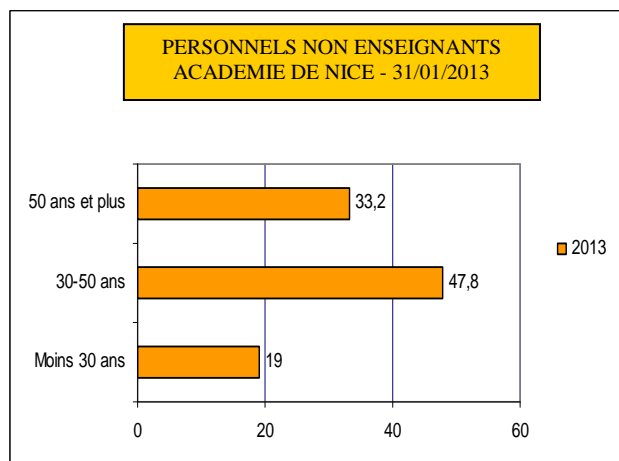
L'âge moyen des personnels de l'académie augmente de 42.9 à 43.3 ans en 2013 alors que la moyenne nationale passe de 42.1 à 42.4 ans.

Le personnel du département du Var, avec un âge moyen de 43 ans, est plus jeune que les personnels des Alpes Maritimes (43,5 ans).

L'âge moyen des personnels non enseignants de 42.6 ans, dépasse de 1,4 an l'âge moyen national de 41.2 ans.

Il est de 35.5 ans pour les non titulaires, de 48.3 ans pour les catégories C, de 47.3 ans pour les catégories B, et de 48.5 ans pour les catégories A.

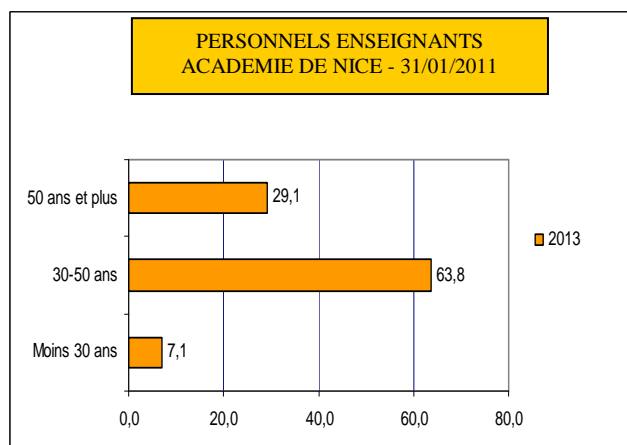
Le personnel non enseignant de toutes les catégories de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national. On remarquera un léger vieillissement des personnels de catégories A et B par rapport à 2012 et l'inverse pour les personnels de catégorie C et non titulaires.



L'âge moyen des personnels enseignants de 43.5 ans dépasse de 0,7 an l'âge moyen national de 42.8 ans.

L'âge moyen augmente avec le niveau d'enseignement : 42.4 ans pour le 1^{er} degré, 43.8 ans pour le 2nd degré et 47.5 ans pour le supérieur.

Quel que soit le niveau d'enseignement, le personnel enseignant de l'académie de Nice est plus âgé qu'au niveau national.



La note d'information de l'académie de Nice

Les situations sont plus diversifiées selon les types de fonctions :

Chez les **personnels non enseignants**, les médecins (55.9 ans) avec les personnels d'inspection (54.4 ans) sont les plus âgés ; les plus jeunes se trouvent parmi les non-titulaires (34.9 ans) pour les assistants d'éducation.

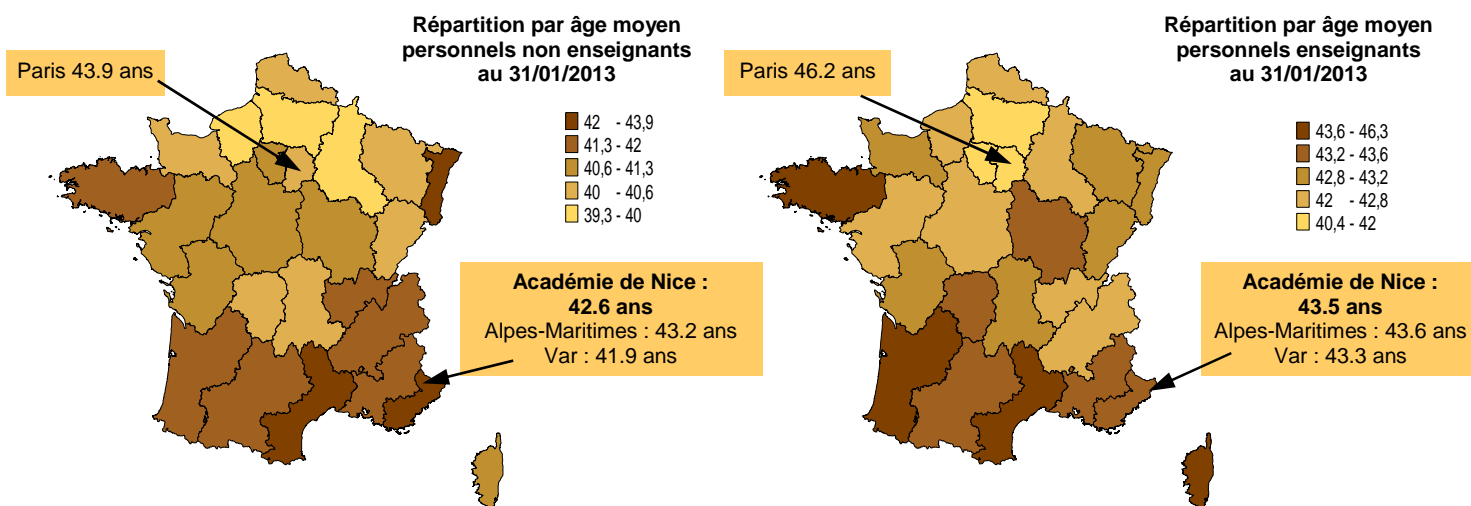
Chez les **enseignants**, les personnels les plus âgés se retrouvent parmi les PEGC (58.2 ans) et les AE (55,7 ans), alors que les plus jeunes sont recensés parmi les enseignants contractuels (41.9 ans) dans le 2nd degré et les professeurs des écoles (42.2 ans) dans le 1^{er} degré.

Par rapport aux autres académies :

Nice se situe, au **3e rang** des académies dont le **personnel non enseignant** est le plus âgé avec une moyenne de 42.6 ans.

L'âge moyen de 43.5 ans pour le **personnel enseignant** positionne l'Académie au **9^{ème} rang**.

Les académies de Créteil, Amiens et Versailles sont les plus "jeunes", et celles de Paris et de Montpellier, les plus "âgées".



Champs retenus : les données sur le personnel du secteur public, exerçant dans le système éducatif : enseignement scolaire, enseignement supérieur et administration centrale au 31 janvier 2013.

Les personnels non enseignant concernent : ATSS, DIEO, ITRF et personnels de bibliothèque et les assistants d'éducation au nombre de 2780.

Source : Tableaux statistiques DEPP

La Note d'Information de l'Académie de Nice

53, avenue Cap de Croix – 06181 Nice cedex 2 – Fax 04 93 53 72 70

Directeur de la publication :
Claire LOVISI
Recteur de l'Académie de Nice
Chancelier des Universités
ISSN 1284062

Prospectives et Performances